

COMMUNE DE PUPILLIN

39600

N° 8 - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 25 FEVRIER 2021

Présents : BEAUPOIL Jean-Luc, MARESCHAL Michelle, PETIT Léo, CRINQUAND Mickaël, BOUILLET Kevin, MARGUET Bernard, PACCARD Joël, PETIT Damien, CART Odile, THIEVENT Christiane

Absent excusé : LAURENT Éric

Secrétaire de séance : PETIT Léo

ORDRE DU JOUR :

- 1) Débat d'orientations budgétaires
- 2) Assujettissement à la TVA du service bois
- 3) Étude de devis : réfection des menuiseries au bâtiment du chalet
- 4) Questions diverses

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Suite à sa demande, la responsable de la commission finances, Michelle MARESCHAL s'étonne de n'avoir reçu aucune proposition de besoins/projets de la part des commissions pour pouvoir aborder le premier point de l'ordre du jour.

Suite à une incompréhension, le Maire propose de reporter ce point au prochain conseil et propose de modifier l'ordre du jour comme suit :

- 1) Étude de devis : SIDEC

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

1) Étude de devis : SIDEC

Le Maire présente l'avant projet sommaire du SIDEC concernant l'enfouissement des réseaux électriques Rue Abbé Guichard et une partie de la Rue Bagier (seules rues où persistent des « fils nus »). Le SIDEC prend entièrement à sa charge l'enfouissement du réseau électrique, soit 77 638,73 € HT. Reste à la charge de la commune l'enfouissement du réseau de téléphone et du réseau d'éclairage public pour un montant de 18 869,11 €. Ces travaux permettront également de passer des fourreaux dans la tranchée pour le passage de la fibre.

Le conseil, après en avoir délibéré, confirme avec 9 voix pour et une abstention sa volonté de réaliser ces travaux et approuve le plan de financement prévisionnel sommaire de cette opération.

2) Assujettissement à la TVA du service bois

L'ONF nous informe que le montant cumulé des ventes de bois facturées en 2019 et 2020 pour le compte de notre commune dépasse les 92 000€. Nous sommes donc comme le veut la loi redevable de la TVA.

Au vu de ces informations, le conseil demande à l'unanimité un assujettissement à la TVA du service bois à compter du 1^{er} janvier 2021.

3) Étude de devis : réfection des menuiseries au bâtiment du chalet

Léo PETIT, responsable de la commission bâtiments présente les devis.

3 entreprises ont été consultées.

Après étude des devis et proposition de la commission, le conseil retient à l'unanimité l'entreprise la mieux-disante à savoir : CAP Ouvertures de Dole qui propose de la dépose totale des menuiseries, des volets roulants en filaires pour un montant de 21 500 € HT.

Ce devis comprend 12 fenêtres, 12 volets roulants et 3 portes.

Une subvention de 12 110 € a été demandée.

4) Questions diverses

*** Travaux entretien toiture église :**

Le Maire présente deux devis pour le changement de quelques tuiles d'un noquet et d'un rivage sur le toit de l'église. Le conseil retient l'entreprise Laurent THIERY, le montant des travaux s'élève à 704 € TTC.

*** Panneaux aux entrées du village :**

Le Maire donne lecture d'un courrier de M. et Mme RIFFAUD François qui demandent la mise à jour des panneaux au entrées du village avec l'indication de leurs chambres d'hôtes ; « Les prunelles ».

Le conseil décide de demander un devis. Kevin BOUILLET serait également intéressé pour y figurer.

Le conseil reste sur la participation de la commune à hauteur de 50%, 50% à la charge du demandeur.

*** Permis de construire**

Le Maire présente un permis de construire pour un bâtiment agricole Rue du chardonnay/Rue de Haut de Chaux. Il informe les conseillers qu'il **délivrera un avis favorable sur ce projet au service instructeur.**

*** Travaux appartement A**

Des travaux dans la cage d'escalier de l'appartement A sont à réaliser. Une porte sera récupérée lors du changement des menuiseries dans les autres logements et placée en bas de l'escalier, pour couper le froid. Ces travaux pourront être réalisés par l'employé communal.

INFORMATIONS

*** Les élections Régionales et Départementales auront lieu les 13 et 20 juin 2021.**

*** Un défibrillateur automatisé externe est installé dans le couloir donnant accès à la salle polyvalente à côté de la Mairie. Une formation sera prochainement proposée.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le maire

Le secrétaire de séance

Jean-Luc BEAUPOIL

Léo PETIT